



>> Utilisation (*)

Ce vêtement a pour but de signaler visuellement la présence de l'utilisateur, afin de le détecter et de bien le voir dans des situations dangereuses, dans toutes les conditions de luminosité, de jour, et la nuit dans la lumière des phares. Chantiers, BTP, entretien des voiries (DEE), transport (chauffeurs routiers), caristes, dockers, déménageurs, accompagnateurs de voyage, métiers de la sécurité...

>> Caractéristiques techniques

- ✓ **Désignation:** short de travail haute visibilité.
Taille élastiquée sur les côtés. Passant pour ceinture.
Braguette avec fermeture à glissière et bouton.
2 larges poches en biais sur le devant.
Une poche avec rabat à l'arrière.
2 bandes horizontales rétro-réfléchissantes grises autour des jambes.
- ✓ **Matière :** 65% polyester / 35% coton. 245 gm².
- ✓ **Coloris :**
 - **BILBA :** jaune haute visibilité avec contrastes bleu.
 - **BILBAO :** orange haute visibilité avec contrastes bleu.
- ✓ **Tailles :** S, M, L, XL, 2XL, 3XL.
- ✓ **Conditionnement :** Cartons de 10 pièces.
Sachets de 1 pièce.



En savoir plus: www.singer.fr

>> Principaux atouts

- ✓ Short de signalisation haute-visibilité : Souple, fonctionnel et confortable.
- ✓ La gamme a été conçue de manière à pouvoir vous proposer des produits plus actuels, multi-fonctions, dans des matières souples et agréables à porter.
- ✓ Nous apportons le plus grand soin dans le choix des tissus, des accessoires et de la confection de manière à vous apporter confort, efficacité et fonctionnalité.



>> Conformité

Ce vêtement de protection a été testé selon les normes européennes suivantes :

- **EN ISO 13688 : 2013.** Vêtements de protection. Exigences Générales.
 - **EN ISO 20471 : 2013 +A1: 2016.** Vêtements à haute visibilité. Méthodes d'essai et exigences.
- Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Catégorie II.

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **CENTEXBEL**. Organisme notifié n°0493.



1

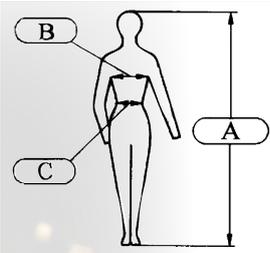


EN ISO 20471
Classe 1

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® 
safety

Taille	Hauteur (cm) (A)	Poitrine (cm) (B)	Taille (cm) (C)
S	160-172	84-96	72-84
M	166-178	92-104	80-92
L	172-184	100-112	88-100
XL	180-192	108-120	96-108
2XL	188-198	116-128	104-116
3XL	192-202	126-138	112-124



EN ISO 20471: 2013 +A1 : 2016			
	Résultat		
Surface matière de base et matière rétro réfléchissante	Classe 1		
Information sur les classes Classe 3: niveau de visibilité le plus élevé. Classe 2: niveau de visibilité intermédiaire. Classe 1: niveau de visibilité le plus faible.			
Exigence de surface en m ²	Vêtement de Classe 3	Vêtement de Classe 2	Vêtement de Classe 1
Matière de base	0.80	0.50	0.14
Matière rétro réfléchissante	0.20	0.13	0.10
Matières à caractéristiques combinées			0.20
<p>Matière de base fluorescente de couleur, pour le jour</p> <p>La fluorescence est la capacité d'un matériau à renvoyer plus de lumière que celle qu'il reçoit. Aussi les couleurs fluorescentes nous paraissent elle plus vives que celles ne disposant pas de cette propriété.</p> <p>Matière rétro réfléchissante pour la nuit</p> <p>Un rétro réflecteur est un dispositif capable de renvoyer la lumière qu'il reçoit dans des directions voisines de celle d'où elle provient. Ainsi le chauffeur qui éclaire un piéton dans la nuit avec les phares de son véhicule, identifie t-il très rapidement le vêtement équipé d'une matière rétro réfléchissante.</p> <p>Le coefficient de rétro réflexion de la matière rétro réfléchissante doit obligatoirement être de classe 2 pour être conforme à la norme EN ISO 20471. (la classe 1 de l'ancienne norme EN 471 a été supprimée).</p> <p>(x) Le chiffre à côté du symbole graphique indique la classe du vêtement suivant les surfaces minimales obligatoires.</p>			

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® 
safety